

VILLE DE LEWARDE Août 2021

<u>Site internet de la ville</u> : https://www.ville-lewarde.fr Page Facebook « Ville de Lewarde »

Le mot du Maire

Vous avez entre les mains le journal du mois d'août. Après la rentrée scolaire, il sera proposé aux lecteurs dans une formule rénovée.

Le mois de septembre sera chargé en activités malgré l'annulation de l'opération nettoyons la nature. Journées du patrimoine, festival mécanic garden sont au programme.

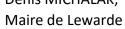
La rentrée est aussi déclencheuse de travaux tels que la réfection de la toiture du presbytère après le 15 août, puis des toitures du restaurant scolaire et d'une salle de classe à l'école Salengro.

Beaucoup d'autres travaux s'enchaîneront au cours de l'automne.

En cette rentrée, avec les élus du conseil municipal, je continue de lutter contre les incivilités en lien étroit avec les services de police.

Enfin, la qualité de notre environnement reste une de mes préoccupations principales malgré les difficultés de mise en place de pratiques vertueuses.

Denis MICHALAK,



Appel du 18 juin 1940

L'appel du 18 juin est l'étincelle d'une épopée, celle de la France libre puis de la France combattante.

Le général de Gaulle a lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC l'appel à la résistance contre l'Allemagne nazie.

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

La façade de la mairie a été pavoisée pour que ce moment d'histoire ne s'oublie pas.

Fête de la musique

Le 21 juin, cette première manifestation culturelle organisée conjointement par la municipalité, le comité d'animation lewardois et le syndicat d'initiative a permis de renouer avec la musique, en salle, après ces longs mois de silence.

Toute la poésie des textes de *Georges Brassens* a été mise en valeur par Jean Lanquetin (chanteur, guitariste) épaulé très efficacement par Olivier Héquet (guitare basse).





Dur Dur Dimanche a conquis ce lundi les spectateurs. Le groupe a offert au public sa musique dynamique, endiablée, envoûtante ... et tout cela dans une bonne humeur communicative.

Pierre Otzenberger dirige *la formation* de chambre de l'orchestre universitaire de Lille. Ce concert a enthousiasmé par la qualité musicale de l'ensemble et la virtuosité des solistes les nombreux spectateurs.



Le public gardera en tête ces moments d'une fête de la musique 2021 qui lui a apporté du réconfort, de la joie et du bonheur.

Centenaire

Madame Anne-Marie Vanderstraeten a été félicitée par sa famille et la municipalité représentée par Monsieur le Maire Denis Michalak, les adjoints au Maire Madame Jeanne-Marie Delmaire et Monsieur Claude Sombrin.



Madame Vanderstraeten est née le 7 juin 1921 à Villers-au-Tertre. Elle est Lewardoise depuis 1945, année où elle s'est mariée avec Maurice.

De cette union sont nés quatre enfants Marie-Thérèse, Paul, Liliane et Francis. Cela n'a pas empêché Madame Vanderstraeten d'exercer toute une carrière professionnelle d'agricultrice.

Elle est grand-mère de huit petits-enfants et aussi arrière-grand-mère de nombreux enfants.

Nous souhaitons à Madame Vanderstraeten de vivre encore de longues années entourée des siens.

14 juillet

Une cérémonie sous le signe de la juvénilité et un plaidoyer pour que vive le triptyque : liberté, égalité, fraternité.

Monsieur le Maire et les élus municipaux se sont rendus au monument aux morts pour y déposer une gerbe. Le conseil municipal des enfants a été représenté par une délégation.

Monsieur Plutot, président de la FNACA, des anciens combattants, des citoyens ont participé à ce rassemblement.



Monsieur Denis Michalak a rappelé l'origine de la fête nationale, fêtée depuis 1880. Il a rappelé ce qu'est une nation : « C'est une communauté fondée sur l'intérêt général et surtout pas sur le rejet d'une partie d'entre elle en raison de sa couleur, de ses origines, de ses opinions tant qu'elles restent dans le cadre de la loi ».

La crise du COVID a généré à Lewarde et ailleurs beaucoup d'actes de solidarité, de fraternité mais a aussi exacerbé les égoïsmes, l'intolérance.

Les services publics qui ont joué un rôle indispensable au plus dur de la crise sont à nouveau attaqués.

A côté de l'enrichissement exponentiel et indécent pendant la crise sanitaire des 500 plus grandes fortunes de France, un million de nouveaux pauvres vivent la précarité alimentaire et celle de l'habitat.

Monsieur le Maire souhaite que ce 14 juillet marque le début d'une période qui donne un sens à la devise de la République : « Faisons vivre la *fraternité*, battons-nous pour plis d'*égalité*, ne nous laissons pas déposséder de notre *liberté* ».

La Poste

Une nouvelle fois, les clients ont subi une fermeture imprévue de l'agence lewardoise ce samedi 24 juillet. Un courrier a été envoyé par la mairie pour protester et demander que cet incident ne se renouvelle plus.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

A l'initiative de la municipalité et sous la responsabilité de Monsieur Claude Sombrin, maire-adjoint chargé de la jeunesse 102 enfants de 5 à 14 ans ont participé aux activités proposées du 6 au 31 juillet sur le thème : « un été d'aventures et de découvertes ».

Monsieur Laurent Leboucher et Madame Déborah Dussel respectivement directeur et directrice adjointe ont encadré une équipe de 10 animateurs.

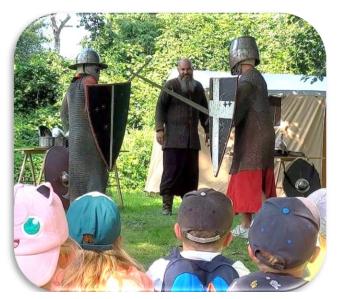
Le respect des règles sanitaires a été une préoccupation de chaque instant. Le brassage des différents groupes a été évité.

Les temps forts:

- deux journées médiévales animées par l'association
 « Horde des terres du Nord ».

Les plus petits ont découvert des objets médiévaux et inventé de belles histoires de prince et de princesse.

Pour les plus grands, ce fut culturel avec la présentation d'armes, sportif avec l'initiation à l'escrime et la mise en place de défis sportifs médiévaux.



-une fête du centre s'est déroulée à huis clos à cause du protocole sanitaire très exigeant pour l'entrée de personnes extérieures.

Les 11 ans et plus ont, avec l'aide des animateurs, organisé eux-mêmes, une kermesse.

Les enfants ont été récompensés pour leur adresse, leur dextérité leur perspicacité à surmonter les épreuves.

Des danses ont été présentées.



-quatre nuitées sur le stade ont permis à chaque groupe d'apprécier les grillades sur barbecue, de participer à une veillée et de dormir presque à la belle étoile.



-A noter également la sortie au pré du Hem à Armentières, les petits et grands jeux collectifs, les séances d'équitation, d'accro branches, de pédalo, de trampoline, de piscine à Sourcéane, un spectacle de marionnettes, les travaux manuels, l'implantation de structures gonflables sur le stade, la participation épisodique des associations la boule joyeuse et la bibliothèque pour tous aux animations.



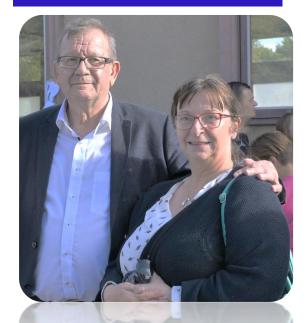


Marché

Le prochain marché dit « élargi » aura lieu le samedi 28 août, place Elsa Triolet à Lewarde, de 9 h à 12 h.

Bien se nourrir est important pour la santé. Au marché, pas de produits alimentaires traités chimiquement, pas de produits d'hygiène corporel et ménager qui ne sont pas naturels.

Bonne retraite Madame Bessau



Madame Marie-Françoise Bessau, directrice de l'école Salengro, a pris sa retraite.

Après 40 ans de carrière, Madame Bessau quitte l'éducation nationale.

Elle a occupé les fonctions de directrice d'école pendant 26 ans successivement à Masny, Dechy puis Lewarde (5 ans).

Madame Bessau par sa proximité avec les enfants, les parents, par son investissement professionnel, par les excellents rapports qu'elle a entretenus avec la municipalité laissera le souvenir d'une professionnelle au caractère affirmé avec une grandeur d'âme sans égale, fortement investie pour la réussite des élèves.

Bienvenue Madame Humery

Madame Laëtitia Humery prend ce 1^{er} septembre la direction de l'école Salengro.

Elle a été directrice d'école dans les communes d'Auberchicourt et Hamel. C'est une directrice d'expérience qui est nommée dans notre commune.

Nous lui souhaitons une adaptation rapide à son nouveau poste.



Restauration scolaire



Monsieur Xavier Planchon a signé une convention de partenariat avec la société API.

Ce prestataire livre les produits alimentaires destinés à la restauration scolaire de la commune.

Monsieur Pascal Monneuse, référent API pour l'achat et le développement durable (circuits courts, légumes et fruits bio) a représenté la société API.

Monsieur André Léger, adjoint à l'environnement, a exprimé la satisfaction de la municipalité. En effet, cet accord permettra dès la rentrée aux élèves des écoles de se nourrir de bons produits maraîchers bio et locaux.

Journées du patrimoine

Elles auront lieu nationalement les 18 et 19 septembre.

La municipalité, la confrérie du Clos Saint-Rémi, le Syndicat d'initiative, Monsieur Jean-Marc Guénez, Madame Nadine Richard élargiront les dates officielles de découverte de notre patrimoine.

Le syndicat d'initiative a pour objectif essentiel de mettre en valeur le patrimoine local. Il a été à l'initiative de panneaux qui seront visibles dans le village. Une lithographie datant du passage de l'armée danoise après la défaite de Napoléon Bonaparte à Waterloo en 1815 a été offerte par l'association à la mairie.

En avant-première, ces panneaux seront exposés, salle des fêtes Henri Martel, le samedi 4 et le dimanche 5 septembre de 15 h à 17 h 30.

Ces panneaux seront ensuite disposés sur un circuit qui vous est proposé au départ de l'église.

A partir du samedi 18 septembre, les Lewardois, les touristes pourront les (re)découvrir sur un trajet de 4 km dans sa plus grande longueur qui peut être parcouru au rythme de chacun et en plusieurs fois si nécessaire.

Le dimanche 19 septembre, à l'église, une exposition relatant à travers photos, documents divers, l'histoire de ce bâtiment sera visible de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Madame Nadine Richard et Monsieur Jean-Marc Guénez seront à disposition des visiteurs.

Les personnes qui pourraient posséder des documents concernant l'église et qui accepteraient de les prêter pour élargir l'offre de cette exposition sont priées de contacter la mairie.

Monsieur Jean-Marc Guénez, rédacteur d'un livret sur l'histoire de l'église pourra le dédicacer sur place. Cet ouvrage est à vendre à 3 € l'unité. Il est également disponible en mairie.

Parallèlement, aux mêmes heures, l'espace vigne sera ouvert. Les vignerons du clos Saint-Rémi accueilleront les visiteurs avec leur jovialité habituelle.

Les règles sanitaires en vigueur à ces dates devront être respectées.

Marché aux fleurs

Ce marché s'installera de nouveau le samedi 18 septembre, de 9 h à 12 h, place Elsa Triolet. Une gamme étendue de fleurs, de plantes sera proposée à vos achats.

Espace conseil faire

La mission de l'Espace Conseil FAIRE est d'apporter des conseils gratuits, neutres et indépendants sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.

L'activité de conseils est prioritaire, à destination **des particuliers et du petit tertiaire privé**. Des animations pourront être menées en lien avec l'habitat et la rénovation énergétique : réunions d'information, ateliers, visites de sites exemplaires...

Tous les renseignements pour les prises de rendez-vous sont indiqués sur le site internet de la mairie.



Démocratie participative

Monsieur le Maire a invité les habitantes et habitants à s'exprimer après ces longs mois d'isolement. Les quatre dates retenues en juillet ont permis aux élus d'écouter dans des réunions de quartier les préoccupations des participantes et participants.

Le lecteur trouvera ci-dessous un résumé non exhaustif des problématiques citées le plus souvent et des réponses apportées aux demandes à ce jour.

- ✓ Les dangers potentiels liés à la sécurité routière ont été évoqués dans toutes les réunions.

 Monsieur le Maire a invité à une rencontre sur ce sujet Monsieur le sous-préfet, les dirigeants d'Evéole (autocars), les responsables des services du département et le commandant de police d'Aniche. Il s'agit de trouver une réponse pérenne et globale aux inquiétudes légitimes des habitants.
- ✓ Il a demandé aux services de police d'Aniche de renforcer les contrôles de vitesse dans la commune et porté à leur connaissance la circulation de camions dépassant 19 tonnes rue de Roucourt. Des passages supplémentaires pour piétons vont être tracés rue de Loffre, de Roucourt et place des Vésignons.
- ✓ Les autocars qui empruntent les rues de Lewarde (hors axe Douai-Aniche), selon les riverains, circulent souvent à vitesse excessive. Les dirigeants de ces entreprises ont été avertis de ces récriminations.
- ✓ Les forces de police sont vigilantes et luttent efficacement contre le trafic de drogue dans la cité du Castel. Elles sont déjà intervenues efficacement et le feront encore si nécessaire. Chaque habitante et habitant a droit à une vie tranquille.
- ✓ Dès le 1^{er} septembre, le city stade du Castel sera ouvert uniquement de 8 h à 20 h. Des aménagements sont prévus pour réglementer l'accès des véhicules sur le site.
- ✓ Les Lewardoises et Lewardois de la rue de l'Egalité seront invités à une réunion spécifique au cours du 4ème trimestre de l'année. Elle concernera le stationnement, la circulation des véhicules ... dans cette rue. Des solutions répondant à l'intérêt général y seront soumises.
- ✓ Comme il s'y est engagé, Monsieur le Maire invitera les riverains de la rue Louis Aragon à une nouvelle rencontre en septembre. Dans cette rue, après la rénovation de l'éclairage, il est déjà prévu la rectification du rond-point. La possibilité d'une rénovation des trottoirs sera étudiée par le conseil municipal lors de l'examen du prochain budget communal qui sera voté en avril 2022.
- ✓ Une recrudescence de mauvaises odeurs provenant du centre d'enfouissement SITA-SUEZ a été évoquée par nombre de personnes. Il est rappelé qu'en cas de nuisances, un numéro est à votre service 03 27 87 36 16. Il faudra donner à votre interlocuteur adresse et heure d'apparition des nuisances olfactives.
 - Monsieur le Maire a demandé à la SITA une réunion pour être informé de l'évolution du site.

Fête de la châtaigne 2021

La préparation est en cours. Le comité d'animation lewardois, la municipalité concoctent le programme.

D'ores et déjà, des dates sont à retenir : les **24 et 25 septembre**, place des Vésignons, premier **festival écologique de musique** à découvrir dont une dizaine de spectacles et concerts et le **10 octobre**, à **17 h**, au terrain de boules, concert avec **Tribute Indochine**.

Sous réserve des obligations sanitaires en vigueur à ces dates.

Travaux en perspective



La vie reprend petit à petit son cours... Monsieur Dubrunquez, adjoint aux travaux, est à la manœuvre pour lancer dès août une première salve des travaux votés dans le budget primitif de la commune en avril dernier pour 2021.

- A la mi-août, débuteront les travaux de réfection de la toiture de l'ancien presbytère qui accueille des activités associatives.
- ➤ Dans la même période, commencera également la mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dans les écoles pour que élèves et enseignants soient bien préparés à faire face à d'éventuels dangers qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...).
- A la rentrée, un tracteur avec godet, nouvel engin de manutention, sera à disposition des services techniques. Certains travaux en seront facilités.
- ➤ La Mairie poursuit sa rénovation avec la programmation de travaux de menuiserie en façade. La conformité de ceux-ci avec la législation doit être encore certifiée par les architectes des bâtiments de France.
- Le portail de la mairie sera sécurisé afin de réduire son emprise au vent.
- Dans le cimetière, un columbarium et une stèle pour le jardin du souvenir vont être implantés.

Environnement

La mairie est en contrat avec la société Hyserco qui peut intervenir en cas de présence de nuisibles rats, guêpes ...

Les riverains doivent au préalable contacter la mairie qui se chargera de prévenir la société.

Invitation participative

Monsieur André Léger, adjoint à l'environnement, invite les Lewardoises et lewardois à le rencontrer le mercredi 15 septembre à 18 h 30, salle des fêtes (si les conditions sanitaires le permettent).

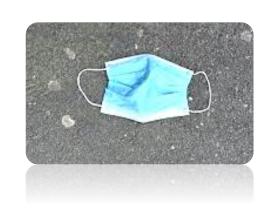
Les personnes préoccupées par les problèmes liés à l'environnement sur la commune sont invitées à venir avec leurs idées, leurs propositions pour en débattre avec les participants, faire le point sur les avancées en ce domaine.

Déchets en veux-tu, en voilà

Les masques, les papiers, les plastiques ne sont évidemment pas destinés à être jetés dans les rues ou la nature.

Il est incompréhensible que de tels actes se produisent. C'est navrant!

MERCI aux citoyennes et citoyens qui se dévouent, qui pallient ces manquements en ramassant ces déchets.



Opération nettoyons la nature

Les Lewardois et Lewardoises devaient être invités le samedi 10 et le dimanche 11 septembre à participer à cette opération citoyenne se déroulant simultanément partout dans la région des Hauts-de-France.

Cette action prévue a été une nouvelle fois reportée sans que les raisons de ce report aient été données.

Les problèmes environnementaux nous concernent toutes et tous. A l'instar de la famille Duflos, de Fabrice Poulain et des riverains de la rue Louis Aragon, nous comptons sur votre participation individuelle à rendre notre ville la plus propre possible.

Entre nous ...

Le nettoyage des caniveaux, des trottoirs en façade des domiciles incombe aux habitants.

L'obstination de certaines et certains Lewardois à ignorer cette obligation pose évidemment de sérieux problèmes de propreté.

A l'inverse, comment ne pas être sensible aux actions menées par les habitants investis dans des actions citoyennes pour l'environnement.

Ce ne peut être que tous ensemble que nous résoudrons les problématiques environnementales.



Gîte







Photo d'illustration

Un Gîte dit des Galibots, positionné face à l'église, peut accueillir 2 personnes et une personne en plus grâce à un lit d'appoint.

Le gîte est ouvert à la location sur AIRBNBP.

Pour tout renseignement, possibilité de contacter Véronique ou Daniel Carlier au 390 rue de l'Egalité.

Club arc-en-ciel

Le club de peinture sur soie reprend ses activités le vendredi 10 septembre au presbytère de 14h30 à 17h30 Pour contact et renseignements 03 27 98 74 96

Relais d'Assistants Maternels (RAM)

En juin, un atelier mené en partenariat avec Mme Defrance Elodie, animatrice auprès de culture et liberté a eu lieu, salle des fêtes de Lewarde.

Les assistantes maternelles et les enfants présents ont bénéficié de la présentation d'activités sensorielles, motrices et de jeux : pêche aux canards, comptines, chants, histoires.



Les parents ou les personnes intéressées par le métier d'assistantes maternelles peuvent joindre le RAM au 07 89 34 77 27 ou 03 27 99 13 75

Judo Club



Monsieur Joël Dufour

L'assemblée générale du judo club lewardois s'est tenue le samedi 26 juin 2021. La municipalité était représentée par Monsieur le maire Denis Michalak, Monsieur le député Alain Bruneel et des licenciés du club.

Un hommage poignant à la mémoire de M. Bouabdallah Abdelkrim, président défunt, a débuté cette réunion.

Les différents bilans (sportif, financier...) ont été validés.

Cette assemblée a acté le renouvellement du bureau dont le président M. Joël Dufour, le secrétaire M. Benoît Coleau, la trésorière Mme Nathalie Roméro.

Dans le respect des gestes barrières, l'assemblée générale s'est clôturée par le verre de l'amitié. Ce moment convivial s'est prolongé par la dégustation d'un morceau de pizza provenant du partenaire du jour : la Miniera.

La reprise des cours aura lieu le mercredi 08 septembre 2021 sous la direction de Mr Karim Bouabdallah, professeur.

Les entraînements auront lieu le mercredi et le vendredi.

Pour tout renseignement : facebook : judo club lewarde ou tél: 0614949924 Les inscriptions seront prises selon des modalités qui seront communiquées prochainement.

Braderie du 14 juillet

La société de chasse de LEWARDE a organisé ce 14 juillet 2021 un vide grenier sur la place des VESIGNONS et dans les rues adjacentes.

L'organisation de l'évènement fut parfaite, récompensée par une forte affluence grâce à l'implication des membres de l'association.



Les chasseurs remercient toutes les personnes extérieures à la société qui ont aidé à l'organisation : Mr le Maire pour sa confiance, Madame Delmaire (adjointe aux associations) pour sa coopération, Madame Julie Sticker (DGS) pour sa patience à répondre aux coups de téléphone et échange de mails répétitifs, Mme Lahsssen pour le prêt de matériel, M. Alain ROLLOS pour son aide logistique, l'association des géants lewardois pour leur prestation, les secouristes pour la sécurité sanitaire de l'évènement qui a été par ailleurs sponsorisé par l'entreprise S.A.D.E.

M. Didier Lobry a prêté des engins agricoles essentiels à la sécurité.

L'activité chasse reprendra le 3^{ème} dimanche de septembre.

Ecole de musique

Les inscriptions se feront lors de permanences à l'école de musique (ancien presbytère) les samedis 11 et 18 septembre 2021 de 10 h à 12 h.

Dans le contexte actuel d'épidémie : les conditions générales de sécurité seront respectées. Une information plus détaillée sera communiquée aux déjà membres de l'association ultérieurement.

♪ L'éveil musical à partir de 5 ans :

Cours collectifs de 30 à 45 minutes. Les enfants seront amenés à découvrir le monde des sons, des rythmes, du mouvement à travers des alternances de jeux d'écoute, de reproduction, d'improvisation et d'expression corporelle faisant appel au chant.

♪ Cursus en 2 cycles pour la formation musicale :

- 1er cycle en 4 ans : apprendre les bases du langage musical
- 2ème cycle en 2 ans (facultatif) : approfondir les bases pour être à l'aise au sein de l'harmonie.

- 1er cycle en 4 ans : apprendre les bases du langage musical et de l'instrument
- 2ème cycle en 4 ans : approfondir les bases pour être à l'aise au sein de l'harmonie
- 3ème cycle en 2 ans : perfectionnement.

♪ Cursus adulte :

Dans le cas d'un début d'études musicales à l'âge adulte, des parcours adaptés au projet de l'élève et au domaine de formation envisagé sont mis en place.

Il est proposé aux élèves adultes : une formation musicale de 30 min à 1 h/semaine. Un cours individuel instrumental de 30 min/semaine.

Les élèves ont la possibilité d'intégrer le cursus traditionnel s'ils le désirent et après l'avis favorable du professeur d'instrument et de la direction.

<u>Durée des cours pour tous les élèves</u> quel que soit leur âge :

- cours collectifs de 30 min à 1 h/ semaine pour la formation musicale
- cours individuels de 30 min/semaine pour l'instrument et pratique collective de 45 min/semaine (petit orchestre).

Nos professeurs sont : à la formation musicale : Timothé CUVILLIER, percussions : Serge HOSTEKINT, trombone et tuba : Raynald LEMAIRE, trompette : Sébastien PRONIER.

Deux nouveaux professeurs pour le saxophone / la clarinette : Audrey TOURNANT et la flûte : Julien NOWACZYK

Petit message aux musicien(nes) amateurs qui ont joué autrefois dans l'harmonie : ils (elles) sont toujours les bienvenu(e)s. Nous répétons le jeudi soir à 19 h 30.

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 14 octobre 2021 à 19 h 00 salle des fêtes Henri Martel.

Pour tout renseignement : Sébastien PRONIER, Directeur de l'école de musique (pronier-sebastien@bbox.fr)

Bibliothèque pour tous

Depuis le 18 août, les bibliothécaires sont au service des lecteurs.

Nouveaux horaires : les permanences sont assurées le mercredi de 14h à 15h30, le 4ème samedi du mois de 9h30 à 11h (pendant le marché) et le dimanche de 9h30 à 11h.

Inscription 10€ par famille et 1€ le livre emprunté

Gratuité totale pour les jeunes lewardois de moins de 18 ans

Mail : bibliothèque.lewarde@gmail.com Page Facebook : bibliothèque de lewarde

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire: « Continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

La libéralisation du secteur de l'énergie et le déploiement de nouveaux compteurs ont comme principale conséquence la mise en place dans un futur proche de la tarification dynamique.

Qu'est-ce ? Il s'agit de faire varier le prix du courant heure par heure. Le tarif suit le cours du kilowattheure sur la Bourse Epex Spot (marché de vente de l'électricité en gros). Le compteur Linky, quant à lui, permet efficacement de faire le lien entre la consommation et le prix du marché.

Ce compteur a été présenté aux Français comme n'ayant que des atouts et avant tout pour faciliter la vie des consommateurs. La mise en place de la tarification dynamique n'a pas été communiquée aux abonnés au moment de l'installation des compteurs. Fallait-il sciemment la cacher ?

Adoptée le 5 juin 2019, une directive européenne autorise et impose ce système à chaque fournisseur d'électricité qui a plus de 200 000 clients.

Le 3 mars 2021, cette directive a été transcrite discrètement dans le droit français par une ordonnance gouvernementale modifiant le code de la consommation et autorisant la tarification dynamique.

L'électricité, un peu moins chère en période de consommation réduite, augmentera conséquemment lorsqu'il y aura beaucoup de demande. L'électricité coûtera très, très cher lorsque nous en aurons le plus besoin.

A titre d'exemple, au Texas, en février, des consommateurs ont reçu des factures d'électricité de plusieurs milliers de dollars.

Pour doper artificiellement la concurrence, le législateur oblige EDF à tenir à disposition des opérateurs privés un quart de sa production nucléaire à prix coûtant. Libres donc à ces opérateurs d'acheter à EDF et de vendre ensuite l'électricité en tarification dynamique,

En prévision, des opérateurs privés, attirés par l'appât du gain, proposent déjà des contrats aux Français alors que la fin des tarifs régulés est prévue pour les particuliers au 1er juillet 2023.

L'idéologie libérale s'applique douloureusement en France et en Europe. Elle provoque la destruction des services publics, abandonne les citoyens à la main invisible des marchés financiers et met à mal la solidarité.

Les élus de notre groupe vous alertent sur les conséquences financières de la libéralisation du service d'électricité et vous engagent à être vigilants et à être prêts à vous mobiliser.

Expression de Monsieur Thierry Pamart

Notre Maire s'enlise pour justifier ses choix stratégiques, ce qui déclenche des polémiques stériles et de l'incompréhension. L'intérêt général d'une gestion municipale harmonieuse et sereine pour être enfin dans l'action plutôt que le paraître semble le cadet de ses soucis. L'humain est un vain mot.

Alors que l'on a l'opportunité d'avoir un député conseiller, il faut que l'on nous explique comment les villes de Loffre, Erchin ou Roucourt font mieux avec moins de budget ?

l'alternative lewardoise

Pour Lewarde, un nouvel élan

Malgré la pandémie, les municipalités voisines ont proposé cet été des animations, spectacles et quartiers d'été. A Lewarde ; c'est ville morte au programme!(Saluons l'initiative d'une association qui a organisé indépendamment la braderie du 14 juillet) Il est regrettable que les Lewardois(e) doivent aller en dehors de notre ville pour se divertir. On vous dira « oui mais : c'est compliqué, on ne peut pas, on a pas les moyens... » Faux! Tout est question de volonté et d'ambition municipale! L'immobilisme et l'inertie est plus simple que le travail et l'action...